

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE VILLY-LE-BOUVERET  
JEUDI 8 FEVRIER – 19 heures**

Le huit février deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VILLY-le-BOUVERET, dûment convoqué le premier février deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BOUCHET, Maire.

Présents : Jean-Marc BOUCHET, Jean-Marie TERRASSON, Bernadette CRUZ, Patrick BAU, Marie-Paule GAILLARD, Cédric GAVARD, Marco VAN INTHOUDT, Thomas AILLOUD, Anne-Sophie NOLLEAU, Aurélie CHRISTIN-BENOIT, Guillaume CHICOTOT

Excusées : Mandy BERTHET, Marie-Jo BRO, Benoit FALCONNET Aurégane PAN

Procuration : Mandy BERTHET à Jean-Marie TERRASSON, Marie-Jo BRO à Guillaume CHICOTOT, Benoit FALCONNET à Cédric GAVARD, Aurégane PAN à Jean-Marc BOUCHET

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande l'approbation du compte rendu de la dernière séance du conseil municipal, celui-ci est approuvé.

Monsieur Marco VAN INTHOUDT est désigné secrétaire de séance.

### **DELIBERATIONS**

#### ➤ **Délégation de la faculté de fongibilité des crédits**

Vu le référentiel budgétaire et comptable M57 du 1<sup>er</sup> janvier 2015 comprenant une nouvelle nomenclature fonctionnelle,

Considérant que la commune de Villy-le-Bouveret a adopté la nomenclature M57 détaillée au 1<sup>er</sup> janvier 2022 par délibération n° D2021\_32,

Considérant qu'en matière de fongibilité des crédits, l'organe délibérant a la faculté de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel,

Il est proposé à l'assemblée délibérante de bien vouloir autoriser le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section,

#### **Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section ;
- ✓ **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre les dispositions nécessaires ainsi qu'à signer les documents de mise en œuvre de cette délibération.

**=> adoptée à l'unanimité**

## ➤ **Demande de subvention au titre de l'acquisition d'un drapeau mémorial**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune peut solliciter du Conseil Départemental une subvention au titre de l'acquisition d'un drapeau mémorial.

### **Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

- ✓ **SOLLICITE** une subvention au titre de l'acquisition d'un drapeau mémorial,
- ✓ **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour conduire les démarches nécessaires

=> **adoptée à l'unanimité**

## **URBANISME**

Monsieur le Maire présente les dossiers d'urbanisme enregistrés et en cours.

Il informe l'assemblée de l'absence de Karen DA COSTA à partir du 13 février pour une durée d'environ un mois.

La commune a reçu une aide de 20 500€ pour l'élaboration des zones OAP et périmètres d'études.

Monsieur le maire présente la carte avec l'identification des arbres remarquables sur la commune afin de pouvoir avancer sur la modification du règlement graphique PLU avec Territoire Demain.

## **POSTULAT**

- Graines de Favis

La parole est donnée à Cédric GAVARD qui annonce le recrutement d'une nouvelle personne au centre de loisirs et un retour aux horaires normaux pour l'accueil. Une nouvelle annonce vient d'être publiée afin de recruter un animateur diplômé BAFA, équivalent ou BAFD pour le centre de loisirs.

- Foncier

La commune a reçu une proposition d'un administré pour l'achat d'une parcelle. Boisée. Les élus donnent un avis favorable à cet achat.

- Population

Monsieur le Maire propose un café-rencontre avec les habitants afin de pouvoir échanger avec ces derniers. La date du samedi 23 mars matin est retenue à la salle des sociétés.

- Journée environnement

La date sera fixée lors de la prochaine séance de conseil municipal.

- Tour de Villy

Monsieur le Maire propose d'organiser le tour de Villy après les annulations de l'an dernier cause de mauvais temps. La date retenue est le samedi 15 juin. Les élus, les agents et leurs familles sont les bienvenus.

- Instauration des zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles

Le Conseil Départemental a créé des zones de zones de préemption « Espace naturel Sensibles » sur l'ensemble des sites labélisés « Espace Naturel Sensible ». afin de poursuivre son action, il doit recueillir l'accord de la commune. Ce dernier sollicitera la commune pour la mise en place d'une délibération fixant le périmètre des zones de préemption.

Pour notre commune, il s'agit du verger communal qui est répertorié.

- Utilisation du domaine public par des privés de Villy le Bouveret

Monsieur le Maire propose la mise en place d'une tarification en cas d'utilisation du domaine public par des privés habitants Villy le Bouveret. Les élus sont favorables. Une délibération est à prendre au prochain conseil municipal.

- Tarifs de location des salles

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les tarifs de location des salles n'ont pas été revus depuis 2019, or les charges, notamment d'énergie, ne cessent d'augmenter. Les élus sont d'accord pour une augmentation. Une délibération sera proposée lors de la prochaine séance.

- Visite de sécurité de la salle « Cercle Rural »

La visite de sécurité du cercle Rural a eu lieu le 22 janvier dernier. Les extincteurs de tous les bâtiments ont été contrôlés en amont. Lors de cette visite, quelques travaux nous ont été demandés, ils se feront courant 2024.

## RAPPORT DES ACTIONS

- Plan Communal de Sauvegarde :

Monsieur le maire informe l'assemblée du commencement du plan communal de sauvegarde avec l'aide de Groupama. Le travail sera à terminer rapidement pour délibération à venir.

- Fresque de l'école :

La parole est donnée à Aurélie CHRISTIN-BENOIT. Le projet de la fresque sur le mur de l'école a bien avancé. Deux devis ont été reçus. Le montant diffère selon le nombre d'heures accordés pour les interventions avec les enfants pour la prestation. Il est décidé de prendre le moins cher et si besoin, d'heures en plus pour la réalisation, celle-ci seront payées dans la limite de l'offre la plus chère.

- Bâtiment : Clocher de l'église

Monsieur le Maire fait visualiser l'état du clocher à l'aide de photos faites récemment. Des travaux seront à réaliser car des venues d'eau risquent d'endommager la charpente. Des devis seront demandés.

- Cérémonie des vœux

Monsieur le maire remercie l'ensemble des élus et agents pour la réussite de cette soirée.

- Cinébus

Suite à la proposition d'Aurélie CHRISTIN-BENOIT, le directeur de Cinébus est venu visiter la salle du Cercle pour ouvrir un point itinérant. La salle conviendrait, il faudrait juste prévoir une meilleure occultation du plafond. Cinébus va faire la demande d'ouverture de point itinérant et devra obtenir l'accord des salles de cinéma les plus proches. Le projet devra être porté par une association afin d'accueillir le projectionniste, mettre en place la salle, faire les ventes des tickets... Les adhérents de l'association bénéficieront d'un tarif réduit de 3.50€ au lieu de 5.5€. Il est acté que Mme Christin-Benoit en discute avec le cercle Rural sinon elle se propose de faire une association.

- Fleurissement

La visite du jury pour le contrôle du label de la 1ère fleur aura lieu entre le 10 et 12 septembre 2024. Par ailleurs, la commune a candidaté à la 2ème fleur. Des investissements seront à prévoir au budget.

- Economie d'énergie

Monsieur le Maire accompagné de Marco VAN INTHOUDT a rencontré Mr Lizee du Syane, pour les économies d'énergie des bâtiments. Ce dernier va nous faire parvenir une note d'opportunité pour un réseau de chaleur et chaudière à bois.

- Mobilité douce Chef-Lieu/chez Viollet

Le bureau d'études Alp VRD nous a fait parvenir sa proposition financière pour la mobilité douce « Chef-Lieu - Le Jovet - Chez Viollet ». le montant étant onéreux, des offres seront demandées à d'autres bureaux.

- Travaux HTA

Le démantèlement des lignes a eu lieu, de ce fait, quasiment toutes les lignes électriques de Villy le Bouveret sont enfouies, reste les poteaux d'éclairage public du Jovet et les travaux de finition ainsi que la réception.

- Habitat séniors inclusif

SA Mont Blanc est venu proposer son projet d'habitat inclusif sur notre commune. Il s'agirait dans leur 1<sup>er</sup> projet de 2 bâtiments dont un avec 6 appartements PMR au rez pour les séniors. Les autres logements seraient des logements sociaux PLU/PLUS. Les élus souhaitent continuer sur ce projet et en rediscuter lors de la prochaine séance afin de prendre une décision.

- Territorialisation de la planification écologique (COP départementale de la Haute-Savoie)

Monsieur le Maire présente quelques points intéressants sur la planification écologique après avoir assisté à un webinaire de la Préfecture sur le diagnostic et les objectifs d'ici 2030. Le powerpoint sera envoyé à tous les conseillers.

## INFORMATIONS

Le Maire expose diverses informations.

- Les élections européennes ont lieu le dimanche 9 juin prochain. Il est demandé à chacun de réserver sa journée afin d'organiser au mieux ce scrutin.
- Recensement de la population : au 1<sup>er</sup> janvier 2024, il y a 640 habitants.
- Agenda à venir :
  - Vendredi 1<sup>er</sup> mars : collecte de sang
  - Samedi 9 mars : soirée guinguette - Cercle Rural
  - Mardi 19 mars : conseil d'école
  - Vendredi 22 mars : soirée de l'école
  - Samedi 23 mars : café-rencontre
  - Jeudi 28 mars : assemblée générale du Cercle Rural

### ➤ Questions / informations diverses

Monsieur le Maire lève la séance à 22h15

Le secrétaire de séance  
Marco VAN INTHOUDT

Affiché le : 22/03/2024  
Mis en ligne le : 22/03/2024

A Villy-le-Bouveret, le 21 mars 2024

Le Maire,  
Jean-Marc BOUCHÉ

